

Dans notre entreprise, plusieurs situations de **malaise entre collègues ou avec la ligne managériale** se sont installées avec le temps et nous essayons collectivement d'y remédier.

Des tensions, des incompréhensions, parfois du silence... Et au final, du **mal-être** pour celles et ceux qui le vivent au quotidien. Trop souvent, ces situations durent parce que **personne n'ose en parler** :



- Par peur d'envenimer les choses,
- Par crainte des représailles,
- Simplement par l'idée bienveillante que "ça finira bien par s'arranger"
- Ou par volonté de rester dans l'entre-soi en pensant que la situation peut se résoudre à notre niveau

MAIS LE TEMPS N'ARRANGE RIEN

- ☞ Ce qui n'est pas dit s'enracine.
- ☞ Ce qui n'est pas traité finit toujours par s'aggraver.

EN PARLER, C'EST LE PREMIER PAS VERS LA SOLUTION

Il n'y a aucune honte à dire qu'on rencontre une difficulté. Au contraire, c'est une preuve de courage et de respect — pour soi et pour les autres. Vous pouvez bien sûr vous adresser à votre hiérarchie, à un médiateur ou à la médecine du travail. Si cela vous semble difficile, **les délégués syndicaux CFE-CGC sont là pour vous écouter, vous conseiller, vous orienter et vous accompagner**, en toute confidentialité.

- ☞ Ne laissez pas une situation se détériorer
- ☞ Agir tôt, c'est se protéger soi-même et préserver le collectif

Vos délégués syndicaux CFE-CGC sont à votre écoute, n'hésitez pas à faire appel à eux !

Compte-rendu
en ligne



Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux

Éric PAROIS-QUELENNEC	06 87 95 80 54	Françoise DUBOIS	06 86 62 95 45
Véronique BACHELET	06 16 42 63 49	Olivier GRAVET	07 85 17 06 64
Philippe VADON	06 78 77 41 70	Jean CARDOSO	06 61 95 65 81
Philippe ALLOSIO	07 87 06 28 14	Jean-Marc LE CARDINAL	07 85 39 77 13

J'adhère

